



Commune de
CRANS-MONTANA

Présentation et approbation de la dépense et du crédit d'engagement relatif à l'aménagement de la zone artisanale et industrielle de Ley de Sion (Assemblée primaire du 18 juin 2024)

La zone artisanale et industrielle de Ley de Sion se situe au Sud de la déchetterie intercommunale des Fougirs et de l'entreprise Cher-Mignon SA. Le projet est réalisé et financé à 50 % par la Commune de Lens et à 50 % par la Commune de Crans-Montana. L'accès se fait depuis la route cantonale et traverse la Zone d'Est en Ouest.

La mise à l'enquête publique a eu lieu au printemps 2022, deux oppositions ont été formulées et sont actuellement en cours de traitement auprès du Canton du Valais.

La surface de la zone artisanale et industrielle est de 64'000 m², dont 28'000 m² de surfaces horizontales, 4400 m² de routes de dessertes et 31'600 m² de surfaces à végétaliser.

Concernant les coûts, ils sont estimés à CHF 10'000'000.- TTC, avec l'apport des matériaux manquants (taxes de décharge) qui devrait rapporter CHF 2'500'000.-

Il reste donc un coût total de CHF 7'500'000.- dont la moitié à charge de la Commune de Crans-Montana, ce qui représente un montant de CHF 3'750'000.- pour cette dernière.

Crans-Montana, le 27.05.2024